



Votre talent
au service
de la ville

Coordonnateur ou Coordonnatrice arts et culture

Type d'emploi: Permanent, Temps plein
Région: Victoriaville
Emplacement:
No de requête: 00673
No de concours: 2025-86
Nombre d'embauches prévues: 1



Victoriaville

FIÈREMENT
DURABLE

Vos fonctions

- Voir à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation de diverses politiques, de programmes en matière d'arts et de culture et s'assurer du respect de la vision de développement stratégique de la Ville;
- Assumer plus spécifiquement la responsabilité de la Politique de développement des arts et de la culture, du plan d'action arts et culture, de la Politique d'acquisition et de gestion des œuvres d'arts, de la Politique d'art public, ainsi que de divers programmes culturels;
- Participer à l'identification des besoins, des orientations et des priorités d'action en matière culturelle et veiller à implanter les meilleures pratiques au sein de l'organisation;
- Préparer et administrer le budget relié à sa Division, incluant la gestion des programmes d'aide financière, dont l'Entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec, l'Entente de partenariat territoriale du Centre-du-Québec avec le CALQ et être responsable de l'enquête annuelle de dépenses au titre de la culture;
- Planifier, coordonner et superviser la mise en place d'actions visant le développement, la mise en valeur, la promotion des arts et de la culture et la pratique culturelle;
- Assurer la réalisation d'ententes de partenariat avec les organismes culturels professionnels et collaborer à l'évaluation des programmes et mesures de soutien au milieu culturel;
- Coordonner la mise en place des programmations culturelles offertes aux citoyens et complémentaires à l'offre culturelle locale, notamment, des expositions, des spectacles, des projets de médiation culturelle;
- Mettre en place des projets de développement culturel : promotion des artistes, de la littérature, de la relève, des appels de participation, résidences d'artistes, etc.;
- Favoriser la collaboration et la concertation entre les acteurs du milieu des arts et de la culture, les organismes culturels professionnels et les organismes de loisir culturel afin de développer divers partenariats au bénéfice de la collectivité;
- Encadrer et évaluer le personnel sous sa supervision;
- Participer à divers comités interservices et régionaux relativement aux arts et à la culture;
- Agir à titre de répondante des organismes culturels professionnels, des organismes culturels jeunesse et des organismes de loisir culturel reconnus par la Ville;
- Émettre des avis professionnels sur les attentes des partenaires, des organismes, les situations problématiques, les solutions potentielles et en évaluer les impacts;
- Agir à titre de consultante en résolution de problèmes pour les partenaires et les organismes;
- Mettre son expertise professionnelle au service de la Ville et, s'il y a lieu, des partenaires ou organismes culturels;
- Participer à l'évaluation des budgets et à la préparation des prévisions budgétaires pour le soutien financier en évaluant la pertinence de chacune des activités;
- Entretenir de saines relations, avec les bénévoles, les organismes du milieu et les partenaires;
- Coordonner, s'il y a lieu, les travaux de comités consultatifs municipaux en matière de culture;
- Renseigner son supérieur sur toute question relative à sa Division;
- Planifier et gérer, lorsque requis par son supérieur, des projets spéciaux, compatibles avec les objets et les priorités du Service.;
- Recevoir les plaintes relatives à sa Division, apporter les corrections d'usage, à défaut, en informer son supérieur;
- Remplacer occasionnellement ses collègues de travail afin d'assurer adéquatement la relève de l'un d'eux au besoin;
- Exécuter toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Votre salaire

- Selon le Protocole de relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué en vigueur - Minimum 78 429 \$ / an - Maximum 98 037 \$ / an

Votre horaire

- 36 heures par semaine, du lundi au vendredi

Exigences et particularités

- Détenir un diplôme d'études universitaires (BAC) en arts, en loisir, culture et tourisme, en animation et recherche culturelle ou dans tout autre domaine connexe;
- Posséder jusqu'à trois (3) années d'expérience dans le domaine, idéalement en milieu municipal.

** Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.*